

À une séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **lundi 14<sup>e</sup> jour de février deux mille onze**, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire Pierre Beaulieu,

Messieurs Jean-Guy Cadieux,  
Pierre La Salle,  
Jean-Luc Leblanc,  
Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Lise Desrosiers, conseillère et monsieur François Leblanc, conseiller étant absents.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**Prière.**

Résolution n° 062-2011

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en déplaçant l'item *87 rue Saint-Jacques* du point URBANISME tout de suite après l'adoption de l'ordre du jour.

Résolution n° 063-2011

**Décisions du CCU**

87 rue St-Jacques

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que le conseil municipal recommande de ne pas statuer sur les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) cités au point #5 de leur rapport daté du 18 janvier 2011, et demande au comité d'analyser à nouveau cette requête et de revoir certaines conditions du PIIA.

**ADMINISTRATION**

Résolution n° 064-2011

**Mandat pour approbation, protocole d'entente (#101004)**

**Projet : 154050799 – Dossier no 60610**

**Réfection d'aqueduc et d'égouts sur la rue St-Jacques (route 341)**

Ministère des Transports

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Pierre Beaulieu, maire, et madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient mandatés pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques à signer le protocole no 101004, relatif à une entente qui a pour objet de confier la maîtrise d'œuvre du Projet #154050799 à la Municipalité et d'établir les droits et obligations entre la Municipalité de Saint-Jacques et le ministère des Transports du Québec.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (PREMIÈRE PARTIE).**

*Monsieur le Maire Beaulieu répond aux questions des contribuables présents.*

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **Achat d'une pompe doseuse**

*Item reporté à une séance ultérieure.*

## **URBANISME**

Résolution n° 065-2011

***Du 8 février 2011***

Dépôt du rapport du CCU

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la réunion du 8 février 2011.

Résolution n° 066-2011

***Décisions du CCU du 8 février 2011***

87 rue St-Jacques

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Saint-Jacques approuvent les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), soit de considérer qu'une autre alternative soit proposée pour le choix des matériaux;

ATTENDU QUE le conseil apportera les modifications nécessaires au second projet de règlement du PIIA (#212-2010);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit transmise à M. Richard Plourde l'informant de reconsidérer son projet et de déposer une nouvelle proposition au CCU quant au choix de matériaux.

*(Réf. correspondance du 15 février 2011).*

### **Modification du règl. de zonage (bar laitier)**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Jean-Guy Cadieux qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un règlement afin de permettre l'implantation de terrasses extérieures à l'intérieur de la zone résidentielle mixte RM2-44.

### **Modification du règl. de zonage (stationnement)**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Pierre La Salle qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un règlement afin de modifier la nécessité d'aménager des espaces de stationnement hors rue à l'intérieur des zones résidentielles mixtes (RM1 à RM5) et seulement dans le cas d'établissement de bâtiment à usage commercial.

### **Modification du règl. de zonage (aire industrielle)**

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Claude Mercier qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un règlement afin de permettre l'établissement de certains types de bâtiments à usage commercial à l'intérieur de l'aire industrielle (zone I1-59).

### **Adoption du deuxième projet de règlement 212-2010 PIIA**

*Dossier reporté, en attente d'un projet corrigé.*

**VARIA**

**Déneigement Fabrique St-Jacques**

*Dossier à suivre à une séance ultérieure.*

Résolution n° 067-2011

Société de généalogie

**Renouvellement de la cotisation annuelle**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents qu'un montant de 75 \$ soit versé à la Société de généalogie à titre de cotisation pour l'année 2011. (*Crédits budgétaires disponibles à cet effet*)

*Monsieur Claude Mercier quitte la séance à 20 h.*

**PÉRIODE DE QUESTIONS (DEUXIÈME PARTIE)**

Résolution n° 068-2011

**Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée à 20 h 05.

Josée Favreau  
Directrice générale

Pierre Beaulieu  
Maire